



CHARLES  
**PONCET**  
HUISSIER DE JUSTICE

*Société d'exercice libéral par actions simplifiée*

64 rue Tiquetonne  
75002 PARIS

*Successeur de Maître Antoine GENNA*

Tel : 01 42 61 76 45 / Fax : 01 44 86 05 20

Mail : [contact@huissier-poncet-paris.com](mailto:contact@huissier-poncet-paris.com)  
Web : [huissier-poncet-paris.com](http://huissier-poncet-paris.com)

*Compétence nationale en matière de constats*

## PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX ET QUATORZE FÉVRIER à 14 HEURES 30.

A LA DEMANDE DU :

Syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier sis 10 rue de la Source à PARIS 16<sup>ème</sup> arrondissement, représenté par sons syndic en exercice, la société GESIP, Société à Responsabilité Limitée inscrite au RCS de PARIS sous le n° 326 315 777, dont le siège social est sis 124 avenue de Malakoff à PARIS 16<sup>ème</sup> arrondissement, Agissant poursuites et diligences de son Président en exercice, domicilié ès qualités audit siège ;

Pour qui domicile est élu chez Maître Eric SIMONNET, Membre de la SELARL SIMONNET AVOCATS, Avocat au barreau de PARIS, demeurant 106 rue de Richelieu, 75002 PARIS ;

QUI M'A FAIT EXPOSER :

Que le requérant est créancier de Monsieur ;

Que suite à un commandement de payer valant saisie immobilière délivré le 04 janvier 2022 par acte de mon ministère, il y a lieu de dresser procès-verbal de description d'un bien immobilier sis :

**Lot de copropriété n° 116 d'un immeuble sis 10 rue de la Source  
à PARIS 16<sup>ème</sup> arrondissement,  
Cadastré section BV n° 8**

Qu'il me requiert à cette fin ;

DÉFÉRANT A CETTE RÉQUISITION,

*Je, Charles PONCET, Huissier de Justice associé de la SELAS CHARLES PONCET HUISSIER DE JUSTICE, titulaire d'un office d'Huissier de Justice à la résidence de PARIS 2<sup>ème</sup> arrondissement, 64 rue Tiquetonne, soussigné ;*

## ME SUIS RENDU :

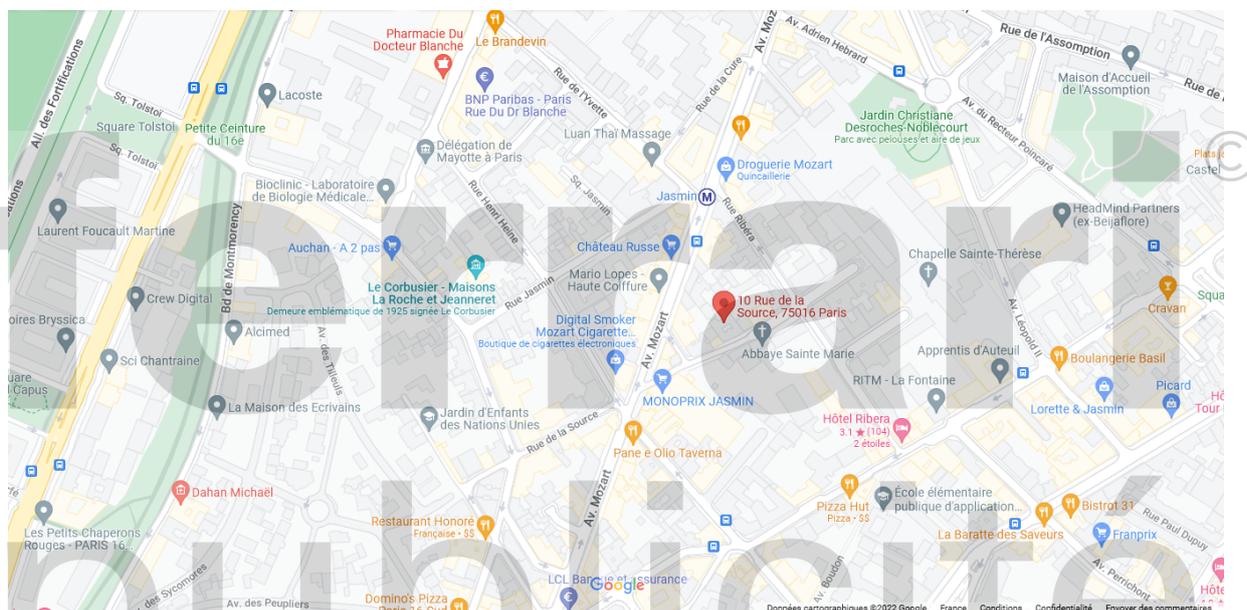
Au 10 rue de la Source à PARIS 16<sup>ème</sup> arrondissement, et là étant, en présence de :

- Madame Sophie TESTE, diagnostiqueur immobilier ARTESIE DIAGNOSTICS
- Madame , Témoin
- Monsieur , Témoin
- Monsieur , Serrurier ETABLISSEMENT MINOT

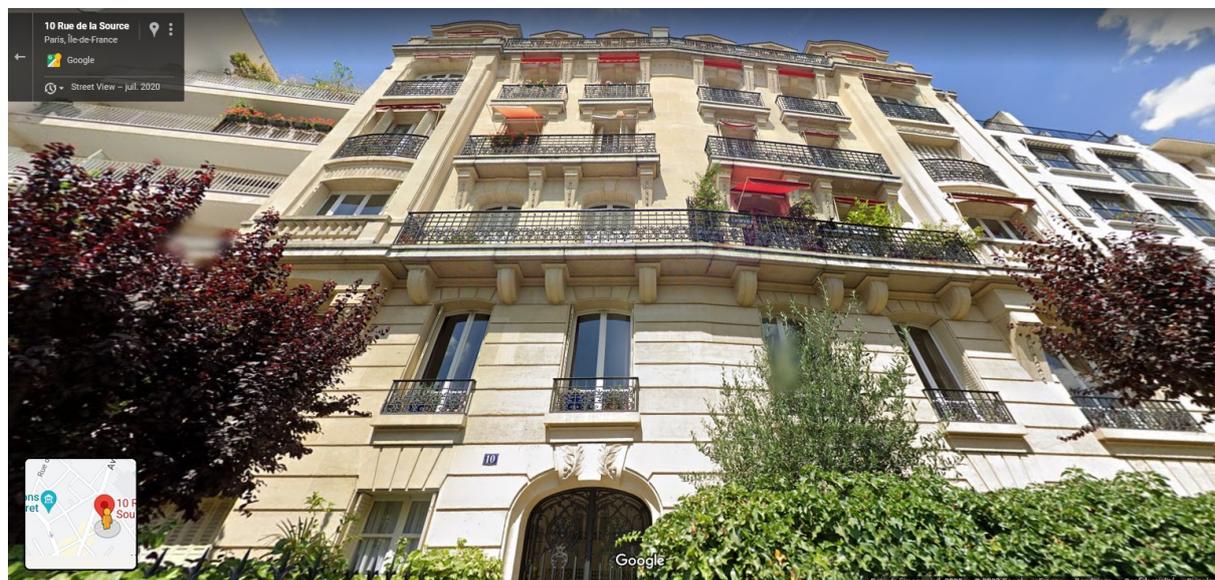
## J'AI VU, VÉRIFIÉ ET CONSTATÉ CE QUI SUIT :

### *Situation de l'immeuble*

L'immeuble est situé à proximité directe de la station de métro Jasmin, dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement de PARIS.



L'état de ravalement des façades de l'immeuble est très bon. Présence d'un Gardien. Accès par digicodes. Les parties communes sont en très bon état d'entretien, il s'agit d'un immeuble de standing.



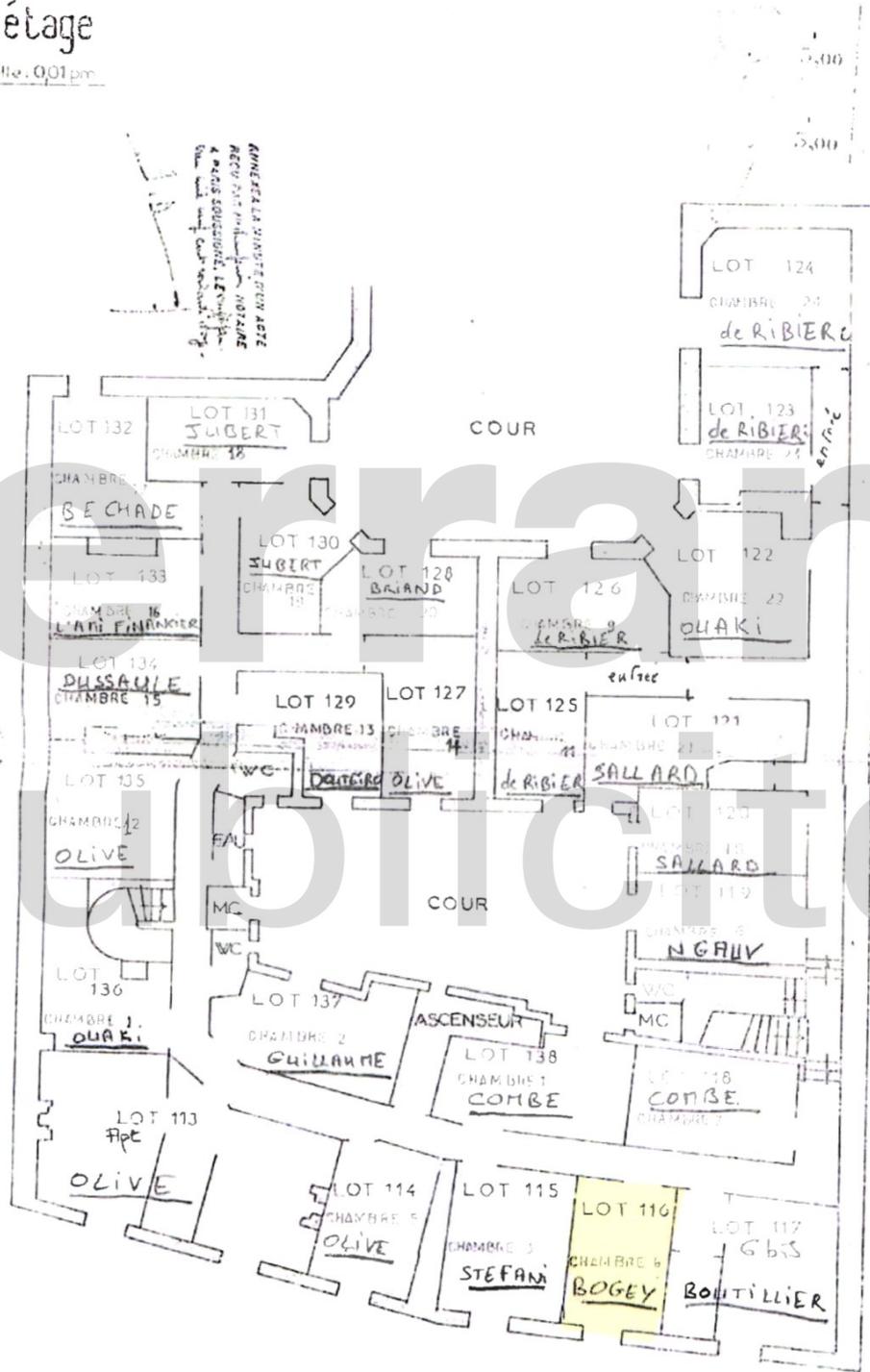
Le lot n°116 correspond à une chambre au sixième et dernier étage de l'immeuble accessible par l'escalier de service.

**Plan de situation**

# IMMEUBLE 10 RUE DE LA SOURCE

6<sup>e</sup> étage

échelle: 0,01 pm



RUE DE LA SOURCE

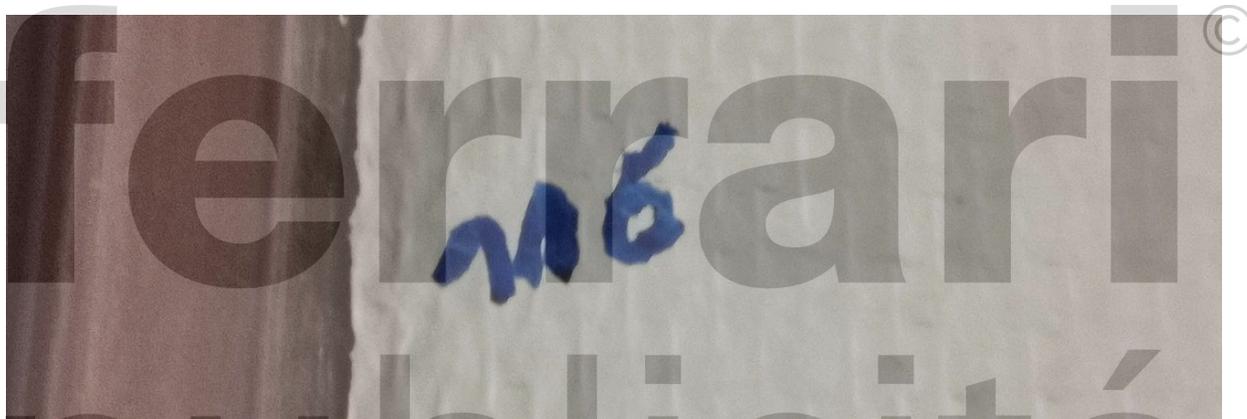
*Certifié exact*  
*[Signature]*



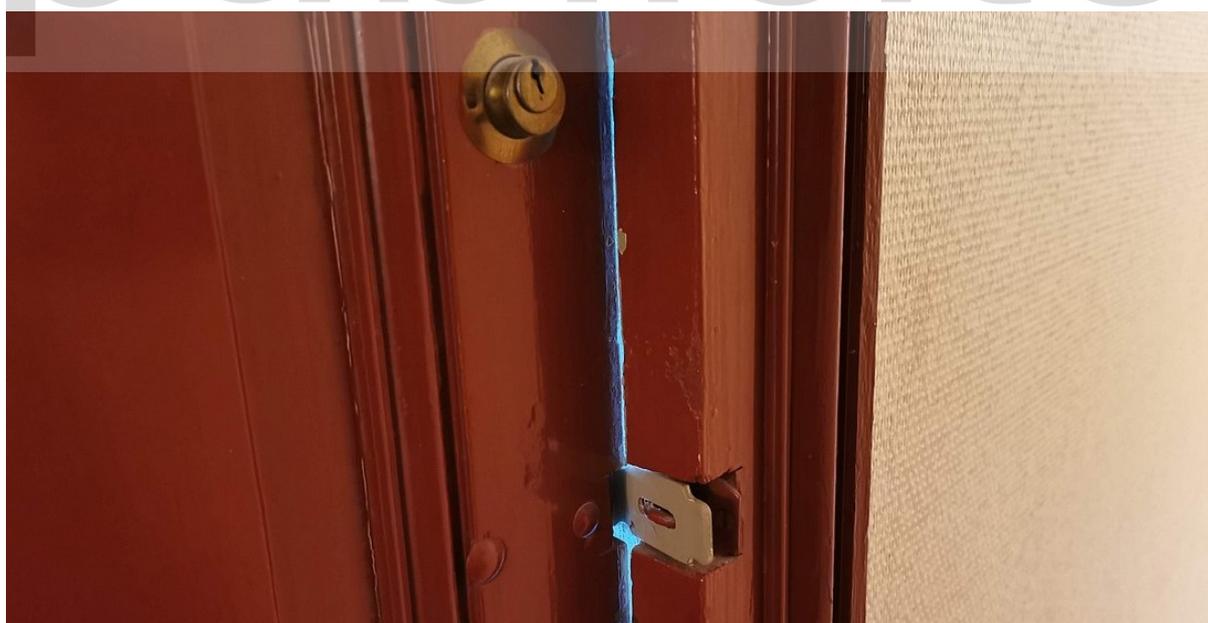
### Description du lot n° 116

---

A notre arrivée, je frappe à la porte numérotée 6, à côté de laquelle est inscrit sur le mur « 116 ». Personne ne se manifeste de l'intérieur. Je demande alors au serrurier de procéder à l'ouverture forcée.



Le serrurier m'indique que la porte n'est pas verrouillée, simplement fermée à l'aide d'un loquet qui n'est pas muni de cadenas. Nous entrons dans la pièce.



Le local est clos par une porte à panneaux en bois munie d'une serrure et d'un verrou, dont la peinture est en bon état.

Le sol supporte un parquet droit en bon état, bien que poussiéreux.

La peinture murale, de couleur blanche, est en très bon état. Le plafond mansardé, avec poutres apparentes, est en très bon état.

L'éclairage naturel est assuré par une croisée en PVC blanc à double battant d'aspect récent, en très bon état.

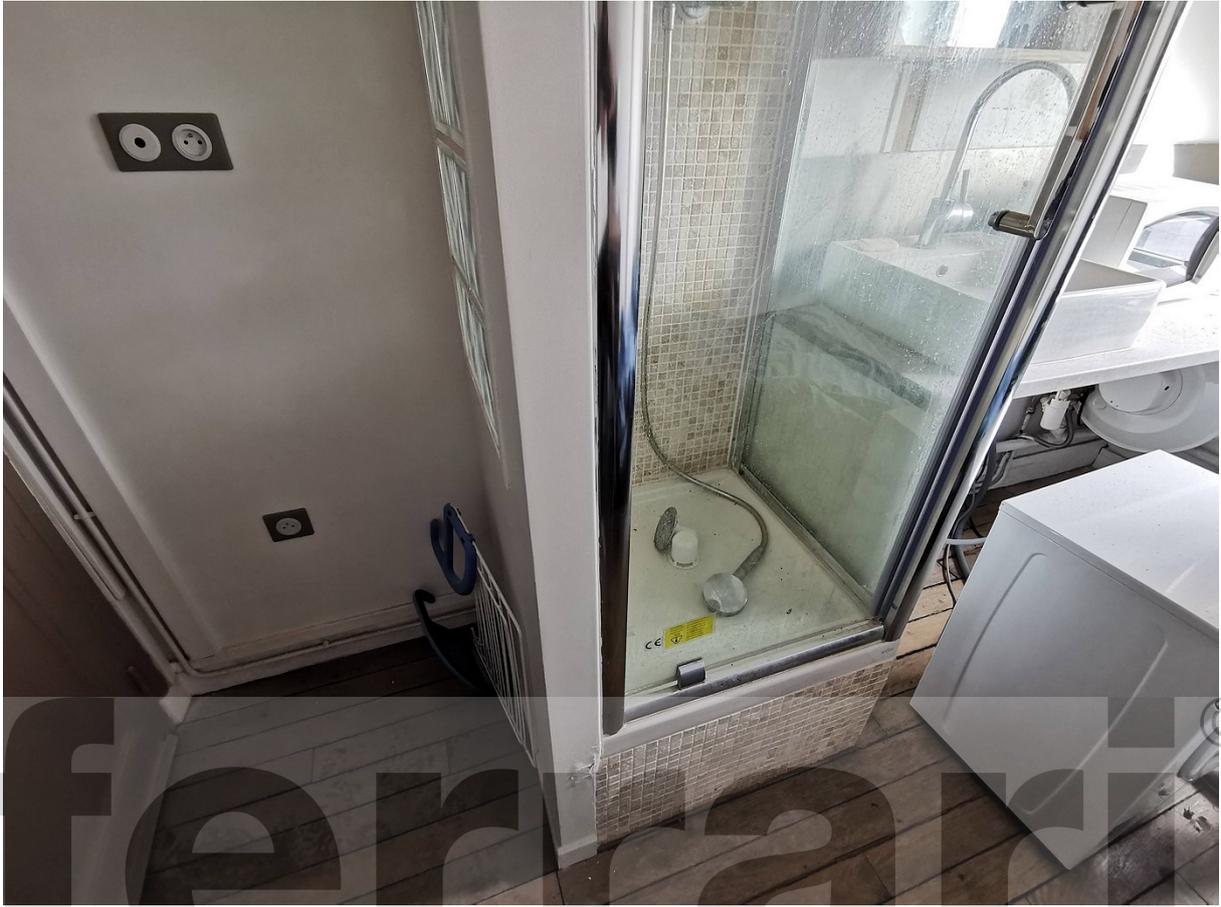
Equipements :

- Une cabine de douche récente, avec parois vitrées en très bon état, robinet mitigeur, flexible et douchette
- Un évier en faïence blanche avec robinet mitigeur surmonté d'un miroir, fixé sur un plan en mélaminé blanc en bon état
- Un ballon d'eau chaude sanitaire électrique
- Un convecteur électrique
- Un éclairage artificiel en plafond et un autre au-dessus du miroir
- Un tableau électrique récent qui n'est pas connecté au réseau électrique.

Je prends les photographies ci-après du bien :











La surface carrez de ce bien est de 7,67 m<sup>2</sup>.

Le local est actuellement libre selon les dires de Monsieur rencontré préalablement lors de la signification du commandement, et ainsi qu'il ressort de notre visite : un lit se trouve sur place, mais il est couvert de poussière ; le placard est vide de tout vêtement, aucun bien de nature personnelle ou nécessaire à la vie courante ne se trouve sur place.

Le syndic de l'immeuble est la SARL GESIP, 124 avenue de Malakoff à PARIS 16<sup>ème</sup> arrondissement.

Je termine mes opérations à 15 heures 40 et me retire, après avoir refermé la porte au moyen du loquet que nous avons ouvert en arrivant.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal sur 9 pages pour servir et valoir ce que de droit.

